

Le très honorable premier ministre a choisi, pour le remplacer, l'honorable député de Saint-Jean-Iberville-Napierville (M. Côté).

En plus de posséder une belle culture et une excellente réputation comme membre du Barreau, le nouveau ministre des Postes jouit d'une grande expérience. Directeur de l'Association du Barreau rural, membre-fondateur et président de la Chambre de commerce junior de Saint-Jean et Iberville, les contribuables de Saint-Jean lui confiaient, en 1945, la charge de premier magistrat.

Grâce à l'expérience qu'il a acquise, tant comme membre et conseiller des différentes sociétés de sa ville natale qu'en qualité de maire de la ville de Saint-Jean, de 1945 à 1949, il est très bien préparé pour veiller à l'administration d'un ministère. La solidité de son jugement, son dévouement et sa compétence reconnus justifient, sans l'ombre d'un doute, l'excellence du choix du premier ministre. Toute la population rurale se réjouit particulièrement de la nomination d'un de ses représentants au Cabinet.

Je tiens à signaler la nomination du député d'Halifax (M. Dickey) au poste d'adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense. Tous ceux qui le connaissent savent qu'il est appelé à une brillante carrière parlementaire. Étant donnée l'importance du ministère auquel il est adjoint, sa nomination constitue, à elle seule, un hommage à ses qualités et à son mérite.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de me prévaloir de cette circonstance pour vous parler un peu du comté de Lac-Saint-Jean, que j'ai l'honneur de représenter ici.

Vous avez sans doute entendu maintes fois mes prédécesseurs vanter les beautés de la région du lac Saint-Jean. Vous avez aussi, il est certain, entendu parler de l'excellente population qui l'habite. Je dis excellente, et il me semble que c'est bien le mot propre, car je parle d'un peuple courageux, industriel et possédant les plus belles vertus civiques que l'on puisse souhaiter au sein d'une nation. Vos nombreuses occupations vous ont empêché, jusqu'à présent, de visiter ce beau coin de notre pays, qui m'est particulièrement cher; il a été donné, par contre, à plusieurs membres du gouvernement, dont le très honorable premier ministre, de le faire à différentes reprises. Tous ces messieurs ont pu apprécier les qualités maîtresses de cette population de pionniers, dont notre pays a tant de raisons d'être fier.

Avant de pousser plus loin mon exposé, il serait sans doute bon que je vous donne un aperçu de la situation géographique du comté de Lac-Saint-Jean. Disons d'abord que ma circonscription est située au nord de la

province de Québec, à quelque 320 milles de Montréal. Mentionnons aussi que mon comté forme un demi-cercle autour de cette grande nappe d'eau azurée qui s'appelle le lac Saint-Jean, alors que la circonscription de mon honorable ami, le vice-président de la Chambre, le député de Roberval (M. Dion), occupe l'autre hémicycle.

Mon honorable ami de Roberval, dans une occasion similaire en 1947, a déjà fait à la Chambre une description assez complète de ce qui était, dans le temps, son propre comté. Il vous a dit, par exemple, que le père Jean de Quen, un missionnaire récollet, avait été, en 1647, le premier blanc à atteindre les bords du lac Saint-Jean. Il vous a raconté aussi que cette belle région devait cependant attendre quelque deux cents ans avant que la colonisation ne s'y implantât pour de bon. En effet, c'est un brave curé du village de Kamouraska qui devait y amener les premiers colons, et ce fut alors la fondation de Notre-Dame d'Hébertville, paroisse-mère de toutes celles de mon comté, laquelle a fêté son centenaire il y aura trois ans en juillet prochain. La vérité historique m'oblige toutefois à rappeler que, bien avant la fondation de Notre-Dame d'Hébertville, l'industrie forestière s'était déjà implantée chez nous. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que s'il n'y avait pas encore de colonisation proprement dite dans nos parages, il y avait du moins des habitations.

On sait, en effet, que dès lors, les MM. Price avaient commencé à exploiter nos forêts. Comme on le voit, ce n'est pas d'hier que la grande compagnie Price Brothers, qui exploite un moulin à papier à quelques arpents de ma propre ville, Saint-Joseph-d'Alma, est établie chez nous.

L'agriculture ne fut pas longue à s'épanouir dès les premiers essais de colonisation, et le touriste peut admirer aujourd'hui plus de cinquante belles paroisses agricoles riches et prospères échelonnées tout autour du lac Saint-Jean. D'ailleurs, la Providence, en créant fertiles et fécondes ces terres qui forment le bassin du lac Saint-Jean, a grandement aidé la ténacité du colon.

L'élevage du bétail et l'industrie laitière sont les deux principales sources de revenu du cultivateur de ma région. Le fromage du Lac-Saint-Jean n'est-il pas un mets recherché du consommateur canadien et britannique? L'an dernier, grâce à la coopération et la bienveillance du ministère de l'Agriculture, les producteurs de fromage ont pu exporter directement en Angleterre, sans être obligés de passer par un groupe d'intermédiaires, ce qui leur a permis de réaliser un profit additionnel équivalant à \$15,000 par année.